

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BERLIN

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, titulaires, qui enseignent dans un établissement public du second degré (enseignement général, technologique et professionnel), et, sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Ce stage est également ouvert aux professeurs de disciplines non-linguistiques qui ont de bonnes connaissances de l'allemand et exercent dans les sections européennes.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Education nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du dimanche 14 août au samedi 27 août 2016.

Lieu du stage : sera communiqué ultérieurement

Responsable pédagogique : Madame Kathrin Hahne- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage doit permettre aux participants de pratiquer de façon intensive la langue allemande, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme, y compris dans sa dimension interculturelle), d'engager une réflexion sur l'enseignement de la civilisation et son intégration dans la pratique linguistique, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande de façon intensive dans des situations et des registres variés,
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets,
- réfléchir sur l'enseignement de la civilisation allemande, par le biais d'une approche didactique centrée sur un projet et une réalisation à partir de thèmes d'études ;
- être entraînés à utiliser des techniques et des outils multimédia pour la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **18 janvier 2016**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à COLOGNE

Catégories concernées : essentiellement les professeurs de disciplines non-linguistiques, qui enseignent ou souhaitent enseigner dans les sections européennes, dans les filières bilingues ou dans les lycées préparant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur (AbiBac).

Il est également ouvert à des professeurs qui désirent préparer l'examen donnant accès à une certification complémentaire en allemand, ainsi qu'aux professeurs d'allemand de toutes catégories qui enseignent dans un établissement public du second degré possédant une section européenne, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Education nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du dimanche 31 juillet au samedi 13 août 2016.

Lieu du stage : sera communiqué ultérieurement

Responsable pédagogique : Madame Kathrin Hahne- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage permettra aux participants, à travers la découverte de la ville de Cologne, outre une pratique intensive de la langue, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme), d'engager une réflexion sur les aspects linguistiques d'un travail interdisciplinaire, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande dans des situations et des registres variés ; les stagiaires travailleront toute la matinée en tandem avec des enseignants allemands (professeurs allemands de DNL et/ou de français) dans le but d'améliorer leurs connaissances aussi bien dans le domaine linguistique que dans le domaine culturel.
- réfléchir sur les aspects linguistiques d'une approche didactique centrée sur un projet et débouchant sur une réalisation à partir de thèmes d'études en relation avec la ville et la région de Cologne, lieu d'implantation du stage et dans un cadre interdisciplinaire ;
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville et /ou de la région où sera implanté le stage ;

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **18 janvier 2016**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à VIENNE et GRAZ

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui enseignent dans un établissement public du second degré (enseignement général, technologique et professionnel), et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 18

Dates du stage : du lundi 18 au samedi 30 juillet 2016

Lieu du stage : Vienne et Graz

Responsable : M. Norbert Habelt - Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur - Minoritenplatz 5 - 1014 VIENNE

Organisation : M. Klaus Reisinger - Verein zur Förderung multikultureller Kommunikation

Courriel : klaus.reisinger@kulturundsprache.at

Mode d'hébergement : chambre individuelle.

Thème : L'Autriche, pays de frontières. Les frontières et leur disparition : une expérience collective dans l'Autriche d'hier et d'aujourd'hui

Depuis le début du Moyen-Âge, alors que ce qui constitue l'Autriche actuelle n'était qu'un petit territoire frontalier à l'Est du Royaume des Francs, l'Autriche a été confrontée à diverses situations liées aux frontières.

Aujourd'hui, à l'époque de la mondialisation, après la chute du rideau de fer (1989), l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne (1995) et le début de l'élargissement de l'Europe à l'Est (depuis 2004), la question des frontières et de leur disparition se pose à l'Autriche de différentes manières.

Si l'on observe la vie publique autrichienne d'un peu plus près, il apparaît que d'anciennes frontières, que l'on croyait justement disparues, sont de nouveau érigées et, en même temps, de nouvelles lignes de partage, insoupçonnées jusqu'ici, sont tracées, qu'elles soient politiques, idéologiques, sociales et économiques ou bien encore religieuses et culturelles.

Si l'on considère la représentation que l'Autriche a d'elle-même, il est frappant de trouver des formulations telles que « Pays à la frontière », « Pays frontalier » ou même « la barrière de la cour du Saint Empire Romain Germanique », pour protéger des menaces militaires venant en particulier de l'Est et du Sud de l'Europe.

Cette représentation a été battue en brèche par l'Histoire. Souvenons-nous en effet des réfugiés accueillis à la suite de la révolution hongroise de 1956, du printemps de Prague en 1968 et de l'ouverture à l'Est en 1989, lorsque les frontières sont tombées entre l'Autriche et la Hongrie pour accueillir les milliers d'Allemands qui fuyaient la RDA.

Aujourd'hui, les discussions au sein des partis politiques autour de la manière de gérer l'afflux de réfugiés du Proche-Orient témoignent de points de vue divergents.

Le discours officiel qui prévaut en Autriche est celui qui considère que le pays constitue un « pont », un lien entre l'ancien bloc de l'Est et le monde occidental. La présence à Vienne de différentes organisations internationales

telles que l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ou bien encore l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC) conforte du reste cette conception.

Depuis le début des années 80, l'Autriche fait mémoire d'événements historiques qui représentent des ruptures en politique intérieure ou extérieure et qui ont dessiné des frontières au sein même de la société autrichienne de manière particulièrement dramatique.

Il s'agit avant tout de la fin de la Première Guerre mondiale, la guerre civile de 1934 (événement en grande partie refoulé), l'« Anschluss » en 1938, la fin de la Seconde Guerre mondiale et, dans son sillage, la réflexion menée autour du comportement de la génération qui a vécu la guerre vis-à-vis du national-socialisme, de la Shoa et de l'Holocauste.

L'ambivalence du phénomène qui consiste à se considérer historiquement comme un pays de frontières et, en même temps, à se positionner, dans un contexte international, comme un Etat cherchant à faire disparaître les frontières est frappant. Pour dépasser cette contradiction, il faut interroger de manière critique les frontières visibles et extérieures et celles qui sont invisibles et intérieures.

Quel rôle joue la représentation historique de ce « pays de frontières » à l'heure où il s'efforce de les faire disparaître ? Est-il possible de reconnaître des frontières intérieures, mentales, et de les dépasser alors qu'elles sont aujourd'hui (de nouveau) érigées ?

Le but du séminaire est de trouver des réponses possibles à toutes ces questions. Lors de discussions interculturelles, nous essaierons de situer ensemble le phénomène « frontières » et « disparitions des frontières » dans différents domaines de la vie publique autrichienne et de l'examiner sous différents aspects.

Une excursion d'une journée à travers la région frontalière entre le Burgenland et la Hongrie avec un passage de l'autre côté de la frontière en Hongrie et en Slovénie permettront de faire ressentir ce qu'est aujourd'hui l'Autriche, « pays de frontières ».

Contenu :

- « Frontières » et « expériences de la frontière » dans l'histoire autrichienne à travers l'histoire des mentalités
- Dépasser les frontières : l'Autriche multiconfessionnelle
- Recherche dans différents quartiers de la ville – Le quotidien à Vienne
- La langue autrichienne
- Les langues parlées aux frontières versus la barrière des langues: le paysage linguistique autrichien
- « Chasse au trésor linguistique » à Graz
- « Les passeurs de frontières » dans la littérature, la musique, les arts plastiques, les musées, le cinéma
- Dépasser ses propres « frontières », ses limites : l'approche théâtrale en cours d'allemand langue étrangère
- Nouveaux documents pour la civilisation en cours d'allemand langue étrangère
- Cuisine sans frontière

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **18 janvier 2016**.